



Conditions spéciales de l'offre spéciale MONT BLANC Natural Resort Hiver 2025-2026

Durée de l'offre : 10 décembre 2025 au 31 mars 2026

Bénéficiaires :

Les skieurs ayant acheté au cours de la saison hiver 2025/2026, un forfait Saison ou Année ou journée auprès de MONT BLANC Natural Resort.

Contenu de l'offre :

Pour toute souscription à **un abonnement télépéage Le Voyageur**, ATMB en partenariat avec la Compagnie du Mont Blanc qui commercialise les forfaits MONT BLANC Natural Resort, offre :

- **Un crédit de péage de 30€ valable exclusivement sur les autoroutes ATMB.**
Ce crédit est valable 6 mois à compter du mois de souscription. Si au terme des 6 mois, ce crédit n'a pas été utilisé dans son intégralité, il est perdu. Si un changement d'abonnement intervient dans les 6 mois alors le crédit d'euros non utilisé est perdu.
- **Les frais de mise en service à 0€ au lieu de 11€.**

Modalités pour bénéficier de l'offre :

Pour une souscription sur www.atmb.com, le **code promo CMB30** doit être saisi dans le champ prévu à cet effet.

Informations sur l'offre :

- Par téléphone au 04 50 25 95 95 du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- Au Centre de Relation Clients de Nangy de 9h à 17h du lundi au vendredi.